

## Questions orales

**M. Fairweather:** Et comment s'est déroulée la consultation?

**M. Trudeau:** J'ai écouté la version de mes ministres et j'ai le sentiment, d'après leurs explications, qu'ils n'ont nullement cherché à influencer le jugement des tribunaux. J'ai dit que, si les tribunaux ne sont pas de cet avis, il leur appartient de le faire savoir au ministre de la Justice, comme ce dernier l'a demandé au juge en chef de la Cour supérieure du Québec. Jusqu'à ce que les tribunaux se disent lésés, j'accepte la parole de mes ministres.

## LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—DEMANDE DE PUBLICATION DU RAPPORT DU JUGE DESCHÊNES

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre refuse toujours de nous fournir les renseignements qui pourraient nous permettre de juger de la rectitude du comportement des ministres. Sans accepter un instant les faux-fuyants utilisés par le gouvernement dans cette affaire et conscient de la portée très limitée de l'enquête du juge en chef Deschênes sur les aspects juridiques de l'affaire, je me permets de poser au premier ministre quelques questions précises à propos du rapport que fera le juge en chef Deschênes. Premièrement, le gouvernement s'engage-t-il à publier ce rapport dans son entier?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. En toute déférence, je dois rappeler au chef de l'opposition qu'il pose sa troisième question supplémentaire; la faire suivre d'une série de questions semblerait abuser des privilèges de la Chambre. Peut-être pourrait-il se limiter à une seule question.

**M. Clark:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'aimerais que le premier ministre dise à la Chambre si le gouvernement acceptera de publier intégralement le rapport que doit établir le juge Deschênes; de plus, le gouvernement essaie-t-il de savoir si le juge Deschênes consent à ce que le texte intégral de son rapport soit publié dès qu'il l'aura reçu?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur, je ne l'accepterais pas. Le ministre de la Justice a dit clairement comment on procéderait. Il a écrit au juge en chef de la cour supérieure pour lui demander de communiquer au ministre de la Justice tous les renseignements qu'il pourrait posséder sur cette affaire qui tracasse tellement l'opposition.

**M. Muir:** Où sont vos robes pourpres?

**M. Trudeau:** Si le juge en chef juge bon de communiquer avec le ministre de la Justice, comme je l'ai dit à la Chambre l'autre jour, nous ne nous y opposerons pas. Au contraire. S'il veut rendre la chose publique, c'est à lui de décider. Il ne nous appartient pas de dire au juge en chef ce qu'il doit faire.

**M. Clark:** Mais le demanderez-vous?

## LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LES CONVERSATIONS DE MINISTRES AVEC CERTAINS JUGES—DEMANDE DE DIVULGATION

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Vendredi dernier, d'après le harsard, le ministre de la Justice a déclaré être sûr que les ministériels et les ministres se soumettraient à des interviews avec le juge en chef de la

Cour supérieure du Québec. D'autre part, hier, le premier ministre a semblé convenir avec moi que, dans le cours normal des choses, le juge en chef Deschênes ne serait pas appelé à faire enquête sur les conversations entre les membres du cabinet. Le ministre peut-il nous dire comment, en tant que procureur général du Canada et principal conseiller juridique du gouvernement, il compte dissiper cette ambiguïté? Ou bien, instituera-t-il une sorte d'enquête indépendante, afin que la Chambre puisse connaître la teneur de toutes conversations qu'ont pu avoir des ministres de la Couronne avec des juges sur les intentions et motifs de ministres de la Couronne?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'espère que le député ne me paraphrase pas délibérément de façon inexacte. J'ai dit vendredi dernier que si le juge en chef de la Cour supérieure voulait s'entretenir de la question avec les ministres, ils collaboreraient sûrement, d'après moi. Il n'y a aucun conflit entre ma réponse de vendredi et celle du premier ministre hier. Quant à la dernière partie de la question, j'ai déjà dit quelle est ma position. En tant que ministre de la Justice, je n'ai pour l'instant aucune intention de faire d'autres recommandations au gouvernement tant que le juge en chef de la Cour supérieure ne m'aura pas saisi de toutes questions qu'il jugera opportun de me signaler.

● (1420)

**M. MacKay:** Monsieur l'Orateur, je remercie beaucoup le ministre de sa réponse. Je ne veux pas m'engager dans une discussion avec lui, mais je soutiens qu'il semble y avoir quelque ambiguïté au compte rendu, dans l'état actuel des choses. Apparemment, ni le juge en chef ni la Chambre ne peuvent avoir accès aux conversations entre ses collègues du cabinet. Le ministre de la Justice pourrait-il nous donner des explications? Est-il disposé à fournir des documents qui prouveraient, par exemple, que ces conversations portaient sur des questions courantes de gouvernement et non sur les intérêts politiques et privés du ministre de la Consommation et des Corporations?

**M. Basford:** Eh bien, monsieur l'Orateur, les conversations privées entre les ministres sont confidentielles. Je ne vois aucune ambiguïté dans le compte rendu.

\* \* \*

## LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

## LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES PRIX ET DES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances au sujet de la justice, la justice économique. L'an dernier, divers hauts fonctionnaires du ministère du Revenu national, y compris le ministre, ont reconnu publiquement que le Canada perd des centaines de millions de dollars parce que les multinationales réussissent à détourner des fonds d'une filiale à une autre, située à l'étranger, afin de tirer parti de la législation fiscale. Étant donné cette possibilité de tripoter les comptes de profits et pertes, le ministre soutient-il toujours que la Commission de lutte contre l'inflation est capable de surveiller, sans parler de contrôler les politiques de profits et d'établissement des prix des sociétés multinationales?